> L'actu du projet LIFE









Pour la préservation des haies

Les haies dans nos paysages méditerranéens jouent un rôle essentiel dans la protection des sols contre l'érosion, la régulation du climat, la protection contre le vent, l'accueil de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'écoulement de l'eau mais aussi la diminution des nuisances pour les riverains (bruit, odeurs…). La mécanisation de l'agriculture ou encore l'étalement de l'urbanisation ont conduit à une diminution progressive de ces écosystèmes pourtant primordiaux. Dans le cadre du projet LIFE des Alpilles, un programme de création et de restauration d'environ 5 km de haies a été entrepris depuis 2014. Plusieurs propriétaires intéressés ont été sélectionnés pour participer à cette action dont les travaux devraient commencer dans les prochaines semaines.

Du petit gibier pour tous



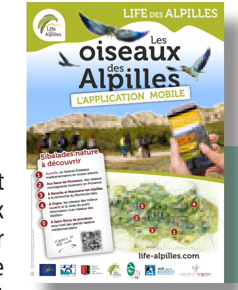
En collaboration avec le Groupement d'intérêt cynégétique des Alpilles et les sociétés de chasse volontaires, le projet LIFE travaille sur le renforcement des populations naturelles du lapin de garenne et de la perdrix rouge, qui jouent un rôle important dans l'écosystème. Cette augmentation passe par la création d'aménagements cynégétiques, la gestion des milieux et le ré-lâcher des animaux. Pour les lapins, 70 garennes (terriers artificiels) ont été créées sur le territoire. Des lapins y seront introduits chaque année pendant 3 ans. Pour les perdrix, 15 cages à pré-lachers ont été installées fin août.

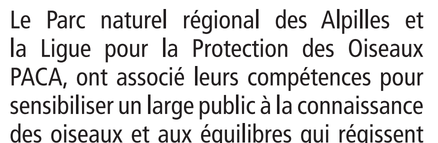
Des travaux pour favoriser la biodiversité



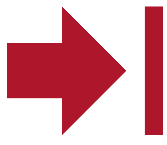
En collaboration avec les communes, les propriétaires de terrain, l'ONF, le Centre régional de la propriété forestière, les sociétés de chasse et le CERPAM (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée), le Parc naturel régional des Alpilles a effectué des travaux de réouverture des espaces naturels pour améliorer les habitats d'oiseaux emblématiques. Les travaux ont été effectués sur 170 hectares dans les communes d'Aureille, Lamanon, Saint-Rémy-de-Provence, Orgon, Mouriès, Maussane-les-Alpilles, Paradou et Fontvieille.
Des travaux de broyages « innovants » qui permettent de garder une bonne mosaïque hétérogène de milieux, et qui seront accompagnés de mise en pâturage grâce à une animation pastorale adaptée. Un bon exemple de synergie entre biodiversité et activités humaines.

La découverte des oiseaux des Alpilles à la portée de tous





Le Parc naturel régional des Alpilles et la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA, ont associé leurs compétences pour sensibiliser un large public à la connaissance des oiseaux et aux équilibres qui régissent la nature, les paysages et les activités humaines dans les Alpilles.
L'application multimédia « Balade nature, les oiseaux des Alpilles » pour smartphones et tablettes permet de découvrir 5 parcours pédestres dans les Alpilles, particulièrement remarquables pour la diversité des oiseaux et des paysages.
Outre les itinéraires et les nombreux points d'intérêt, l'utilisateur a également accès à des informations visuelles et sonores à travers photographies et vidéos ainsi qu'à un quizz pour tester ses connaissances !



Compatible Androïd et IOS Apple - Téléchargement gratuit. Dans la nature, l'application peut fonctionner off line. Conception Intuitive Travel© pour le PNR Alpilles et la LPO PACA.

Quoi de neuf dans les Alpilles

Retrouvez l'ensemble du programme des activités et des sorties découvertes proposées par les parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue dans le nouveau numéro de Rendez-vous des Parcs naturels régionaux Automne - Hiver 2016-2017. www.parc-alpilles.fr / www.parc-camargue.fr /Dans des mairies et offices de tourisme.



Suivez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/pnralpilles

La Lettre d'information du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau 13210 Saint-Rémy-de-Provence - Directeur de la publication : Jean MANGION, Président - Directeur de la Rédaction : Éric BLOT, Directeur Rédaction : Parc naturel régional des Alpilles - Conception et Impression : DELAVEGA Création, Aubagne - Tirage 30 000 exemplaires sur papier certifié PEFC. Crédits photos : Parc naturel régional des Alpilles sauf mention. Dépôt légal en cours - ISSN en cours.





La Lettre du Parc naturel régional des Alpilles

Numéro **3** - Deuxième semestre 2016

Édito du Président



Chers habitants des Alpilles,

Je suis honoré de signer l'édito de la première Lettre du Parc naturel régional des Alpilles depuis les dernières élections de l'assemblée exécutive du Parc en janvier 2016.
Fier d'avoir été élu Président de cette institution fédératrice, au service de toutes les collectivités qui le composent, je me suis engagé dès le début de mon mandat, à poursuivre et développer l'action de mes prédécesseurs dans le consensus et la concertation, dans le respect de notre Charte.

A quelques mois du 10ème anniversaire de la labellisation de notre territoire qui interviendra en février 2017, je souhaite également être force de propositions et apporter des nouveautés, notamment en matière de développement économique, d'innovation et de valorisation du territoire, et ce, afin de permettre au Parc d'entrer de plain-pied dans une nouvelle ère avec en ligne de mire, le renouvellement de son label en 2022.

Nous avons déjà mis en œuvre de nombreux projets, particulièrement au travers de la promotion de l'image globale des Alpilles. Cette lettre vous permettra de découvrir quelques unes de nos réalisations. Pour en savoir plus, je vous invite à parcourir le rapport d'activité 2015 du Parc, sur **www.parc-alpilles.fr** pour mieux connaître toute la diversité et la richesse de nos activités, décidées par le Comité Syndical et accomplies tout au long de l'année par l'équipe du Parc, sous la direction d'Eric Blot.

Je souhaite également que le Parc soit au plus près des habitants du territoire. L'ouverture de la Maison du Parc est une formidable opportunité de mieux se connaître. La Maison du Parc est votre maison, vous y serez chez vous. Nous vous invitons à venir la découvrir et nous rencontrer lors d'une grande journée portes-ouvertes le dimanche 9 octobre prochain.
Cette fête familiale est organisée dans le cadre du « Mois des Parcs naturels régionaux » qui se déroule dans tous les parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'initiative du Conseil régional du 10 septembre au 17 octobre. Cet événement sera l'occasion d'inaugurer, en présence de tous nos partenaires et financeurs, l'Etat, les Conseils régional et départemental et les communes, cette nouvelle maison du territoire. Nous vous y attendons nombreux !

En attendant, je vous laisse découvrir notre actualité et vous remercie de l'intérêt que vous portez au Parc naturel régional des Alpilles.

Jean Mangion

> A la une — EVENEMENT

Inauguration de la Maison du Parc : vous êtes tous invités !

A l'occasion du « Mois des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur », organisé par la Région du 10 septembre au 17 octobre prochains, le Parc naturel régional des Alpilles inaugurera la nouvelle Maison du Parc le dimanche 9 octobre en présence de tous nos partenaires et financeurs, l'Etat, les Conseils régional et départemental et les communes.

Cette journée sera le temps fort de l'année 2016 du Parc. Placée sous le signe de la convivialité et de la famille, vous pourrez participer à de nombreuses animations : déambulation musicale, escalade dans les arbres du jardin, artistes de rue, ateliers enfants, conférences, visites commentées, dégustations, expositions...

Un marché des producteurs sera installé sur le cours afin de valoriser l'excellence des productions agricoles de notre territoire. Ce marché fera écho à l'évènement artistique proposé par la commune le même jour : la Route des peintres, véritable marché d'Art Contemporain en plein air.

INAUGURATION DE LA MAISON DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES
Dimanche 9 octobre 2016 de 9h à 18h. 2 boulevard Marceau.
Discours inauguraux suivi d'un apéritif de bienvenue à partir de 11h.
Programme sur moisdesparcs.regionpaca.fr ou sur parc-alpilles.fr

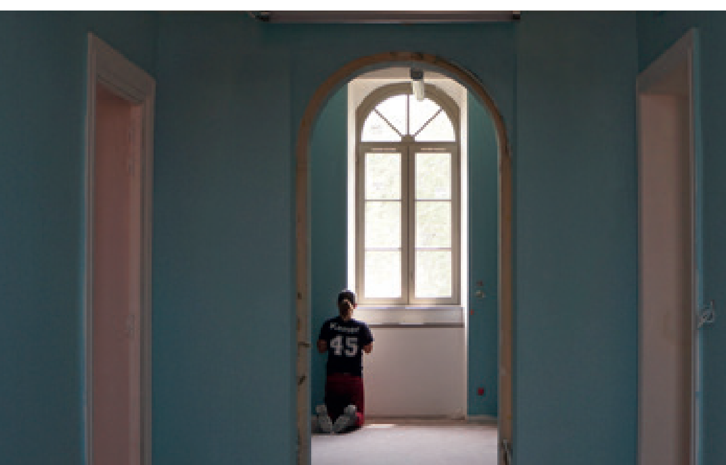
Le B-A BA du Parc : Le rapport d'activité 2015



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Parc naturel régional des Alpilles se trouve dans le rapport d'activité 2015 disponible sur **www.parc-alpilles.fr** ou sur demande auprès du Parc.
Accessible à tous, la structure de ce document est calquée sur celle du Parc. Chaque thématique correspond à une mission mise en relation avec le travail d'un ou de plusieurs techniciens, chacun dans sa spécialité. Ainsi, vous aurez une vision claire et exhaustive du travail mené dans les domaines de l'agriculture, de la protection de la nature, de la fréquentation dans le massif ou encore du tourisme durable, de l'éducation à l'environnement, de l'urbanisme et de la communication faite autour de ce territoire.



Dossier spécial Maison du Parc



Le chantier de la Maison du Parc en bref :
Terrain : 2 650 m²
Bâtisse existante : 644 m² de plancher
Extension : 412 m² de plancher
Espaces dédiés à l'accueil du public : 304 m² (bâtisse 180 m² et extension 124 m²)
Budget : 2,5 Millions d'€ HT (50% Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / 50% Département des Bouches-du-Rhône)
Projet mené dans le cadre de la démarche BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) « BATIMENT TERTIAIRE REHABILITE » pour une labellisation énergétique « Réglementation Thermique Bâtiment Basse Consommation rénovation » concernant le chauffage, le rafraîchissement, la ventilation, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage.
Architectes : Atelier Martine Bresson (mandataire) - Fabrica Traceorum - Corrado De Giuli Morghen (associé)

Le chantier de rénovation du bâtiment de la Cloutière rondement mené

Le chantier de rénovation de la Cloutière et la construction de l'extension de la Maison du Parc arrivent à son terme. L'ouverture au public de ce nouveau lieu emblématique marque l'aboutissement d'une aventure humaine, administrative et architecturale de plus de 10 ans et permet au Parc d'envisager l'avenir sur le long terme avec en ligne de mire, le renouvellement de son label en 2022.
Démarré en janvier 2015, le chantier n'a pas rencontré de déconvenues majeures. Seule la météo capricieuse du printemps 2016 est venue perturber le montage des caissons en bois et paille sur la partie contemporaine, sensibles à l'humidité et au vent lors de cette phase.
Rappelons que le Parc des Alpilles a voulu un bâtiment exemplaire du point de vue environnemental. Ces fameux caissons en sont une composante essentielle : 38 panneaux remplis de paille compressée ont ainsi été posés sur une charpente en bois et métal, formant les parois du bâtiment à qui ils garantissent une isolation 100% naturelle. Le souci du développement durable se matérialise également dans l'utilisation des énergies renouvelables, la récupération des eaux pluviales ou le système de ventilation.
Ces derniers mois, les entreprises ont mis les bouchées doubles pour permettre l'ouverture au public de la Maison à partir d'octobre 2016. Les aménagements extérieurs devraient être, quant à eux, terminés fin octobre - début novembre.

La Maison du Parc, c'est quoi ?

La Maison du Parc est le siège social du Parc naturel régional des Alpilles et le lieu de travail de l'équipe technique et de tous les élus du Parc, les maires mais aussi tous les édiles qui participent au développement de notre territoire. Elle sera également un lieu d'accueil, d'échanges et d'information pour la découverte et la valorisation des patrimoines naturels et culturels, au travers d'un centre de documentation, d'expositions, d'animations ou de conférences. Cette nouvelle maison permettra la promotion des prestations marquées « Valeurs Parc » et de l'ensemble des productions du Parc des Alpilles.

Acteurs locaux, associations, entreprises, institutions, habitants et visiteurs de passage, vous êtes les bienvenus à la Maison du Parc naturel régional des Alpilles.

La Maison du Parc naturel régional des Alpilles-2, boulevard Marceau à Saint-Rémy-de-Provence



Pin d'Alep : la filière se construit avec le Parc des Alpilles

Le Parc naturel régional des Alpilles et France Forêt ont organisé au mois d'avril une journée d'échanges consacrée à la valorisation du pin d'Alep comme bois d'œuvre avec les acteurs de la filière (propriétaires et exploitants forestiers, scieurs, charpentiers, architectes, maîtres d'ouvrage…). Ce bois peut être utilisé en bois d'oeuvre dans des conditions d'exploitation et de valorisation bien précises (exemple avec la banque d'accueil et le bardage extérieur de la Maison du Parc). Point de départ de tout cela : la mise en œuvre de pratiques sylvicoles dans le massif. La coordination est donc essentielle et le Parc naturel régional est l'un des moteurs de cette réflexion collective. Celui-ci a en effet initié un projet volontariste : le bardage de l'extension de la Maison du Parc a été réalisé dans cette essence, à partir d'arbres provenant du massif même, offrant ainsi un exemple concret d'utilisation du pin d'Alep dans le cadre d'une construction fonctionnelle, esthétique et écologique.
La démarche entreprise pour valoriser le pin d'Alep a déjà avancé : une étape fondamentale a récemment été franchie avec sa normalisation comme bois d'œuvre. De nombreuses actions sont encore à mettre en œuvre : organisation de stocks, mesures de sylviculture, mise en place d'un réseau d'acteurs, actions de communication pour lutter contre les idées reçues, démonstrations par l'exemple… si la tâche reste vaste, les professionnels se sont montrés prêts à relever le défi, et à revaloriser cette espèce patrimoniale des Alpilles et de la Méditerranée.

L'été dans le Parc naturel régional des Alpilles

Jacqueline Bouyac, (Conseillère régionale déléguée aux parcs naturels régionaux) était en visite dans les Alpilles le mercredi 25 mai.



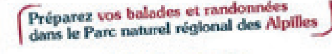
La Conseillère régionale a été accueillie par le Président, Jean Mangion, à la Maison du Parc à Saint-Rémy-de-Provence. Cette visite de chantier lui a permis de découvrir l'avancée des travaux financés pour moitié par la Région, et s'est poursuivie au lac du Peiroou afin d'aborder les problématiques liées à la gestion de la fréquentation, le tourisme ou encore la lutte contre les feux de forêts. La matinée s'est terminée par la rencontre de l'équipe technique dans les locaux du Parc à Saint-Étienne du Grès.
L'objectif de ces visites pour la Conseillère régionale est d'aller à la rencontre des équipes et de découvrir les territoires des parcs, leurs spécificités et leurs enjeux car comme Madame Bouyac l'explique « aller à la rencontre des acteurs des parcs sur le terrain est la meilleure façon de les représenter ensuite à la Région».

Les « chemins des Parcs », tours et détours dans les parcs naturels régionaux



Le 28 juin 2016, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région ont lancé le site www.cheminsdesparcs.fr.
Ce nouvel outil convivial et innovant permet à chacun de préparer ses balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon, pour explorer – vivre – comprendre ces territoires préservés.
Chaque itinéraire présente des renseignements pratiques et informe sur les points d'intérêt remarquables tels que les patrimoines naturels, culturels ou paysagers, permettant de valoriser les richesses agricoles, artisanales et culturelles de la région.
Conçu pour tous les publics, ce nouvel outil valorise l'offre d'activités de pleine nature.

Le site internet a été présenté aux maires et élus en charge du tourisme des parcs des Alpilles et de Camargue le 19 juillet dernier. L'offre de boucles dans les Alpilles devrait progressivement s'enrichir avec la contribution des offices de tourisme et des communes d'ici la fin de l'année 2016.



Opération « jeunes en forêt » pour la sécurité de tous et la préservation des sites sensibles.



En 2016, comme en 2015, le Parc naturel régional des Alpilles a recruté 16 APSIF, assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt, en contrat saisonnier pour une durée de 2 à 3 mois sur la période du 15 juin au 15 septembre, ainsi qu'un chef d'équipe pour une durée de 5 mois.
Présents 7j/7 durant la journée, leur action d'accueil et de sensibilisation au risque incendie se concentre sur les lieux emblématiques et portes d'entrées du massif forestier. Ils sont également présents dans les villes et villages, sur les marchés, dans les campings ou les manifestations culturelles et sportives, et sont directement au contact avec les plus jeunes par l'organisation d'animations ludiques autour de la défense de la forêt contre les incendies dans les centres aérés.
Plus de 30 000 personnes ont été sensibilisées pendant la période estivale 2015 et autant en 2016. Plus de 400 000 personnes depuis la mise en place du dispositif en 2006.
Bilan complet dans une prochaine édition de la Lettre du Parc.

Le Parc des Alpilles : pour un tourisme durable et éthique



Le Président du PNRA, Jean Mangion entouré de Lydie Defos du Rau (PNRA), Marie-Pierre Callet, Conseillère départementale et Jennifer Salles-Barbosa, Conseillère régionale, Présidente de la commission tourisme

Les 2èmes Rencontres du tourisme durable à Saint-Rémy-de-Provence le 15 mars 2016, ont présenté le bilan des actions du Parc entre 2008 et 2015 et la nouvelle stratégie de développement du tourisme durable 2016-2020 aux professionnels venus très nombreux pour l'occasion. Ce rendez-vous majeur pour le Parc est l'occasion de donner envie aux acteurs du territoire de s'engager à nos côtés dans ce projet d'accompagnement et de développement durable. Cette journée a permis également de mettre à l'honneur les nouvelles structures marquées « Valeurs Parc naturel régional » ainsi que celles engagées à nos cotés dans la Charte européenne du tourisme durable.

Découvrez les bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional des Alpilles sur www.consommer-parc.fr